

# Les citoyens se plaignent et protestent

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4522 - Lundi 9 juillet 2018 - Prix : 10 DA

Tunisie

## Neuf gardes nationaux tués dans le nord-ouest

Page 24

93 cas d'agressions enregistrés depuis 2016

## Mohamed Aissa : «Une commission d'enquête pour protéger les imams»

Page 3

### Le vrai but de la guerre

Par Mohamed Habili

On se demandait hier, ici même, quel pouvait bien être le ou les buts poursuivis par le président américain, fidèle en cela à ses promesses électorales (dans son cas tout au moins promesses n'est peut-être pas le mot qui convient), en prenant la responsabilité d'entrer en guerre avec tous les pays affichant un excédent commercial avec les Etats-Unis. Plusieurs possibilités ont alors été envisagées, qui sans être incompatibles, appellent tout de même un effort, une tactique différente. Sans parler qu'en l'occurrence, il suffit de se concentrer sur la réalisation d'un seul objectif pour que les autres s'en trouvent atteints comme par surcroît. Deviner le but essentiel, ultime d'une guerre, permet de se reconnaître dans son déroulement, de ne pas par exemple prendre l'issue de ce qui n'est qu'une péripétie, si intense qu'elle soit, pour sa fin. Par chance, Donald Trump n'est pas quelqu'un qui cache ses intentions, ou son jeu. Jusque-là du moins, il a toujours annoncé suffisamment à l'avance ce qu'il comptait faire. Il est tout sauf un manipulateur. Si ses détracteurs américains et non-américains ont préféré ne pas le prendre au sérieux, ce n'était pas sa faute, mais bien plutôt la leur. Gageons que désormais ils ne riront pas de lui par avance, dans la certitude que tout ce qu'il entreprend est voué à l'échec, car non réalisable. Il existe un document publié par lui avant qu'il n'accède à la Maison-Blanche, intitulé «Contrat de Donald Trump avec l'électeur américain», que bien des bords auraient intérêt non seulement à relire mais à méditer.

Suite en page 3

## Les clarifications du ministère des Finances

# Les subventions profitent plus aux nantis qu'aux bas revenus



Ph/DR

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a tenu à apporter des clarifications concernant la politique des subventions. «S'il y a nécessité de revoir les dispositifs de soutien actuels, la révision ne sera pas précipitée et ne sera pas appliquée de manière systématique et indiscriminée», précise le ministère des Finances dans un communiqué. Lire page 2

Précautions à prendre face aux fortes chaleurs

## Bébés, personnes âgées et malades chroniques, tous concernés

Page 4

Festival international de la bande dessinée d'Alger

## Le Canada comme invité d'honneur

Page 13

Les clarifications du ministère des Finances

# Les subventions profitent plus aux nantis qu'aux bas revenus

■ Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a tenu à apporter des clarifications concernant la politique des subventions. «S'il y a nécessité de revoir les dispositifs de soutien actuels, la révision ne sera pas précipitée et ne sera pas appliquée de manière systématique et indiscriminée», précise le ministère des Finances dans un communiqué.

Par Louiza Ait Ramdane

Le Rassemblement national démocratique (RND), parti du Premier ministre, a répondu au ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, concernant les subventions de l'Etat à certains produits de large consommation, notamment les énergies. «Ce qui se dit à propos de la levée des subventions de l'Etat sur certains produits de large consommation en 2019 est infondé», écrit le RND ce mercredi 4 juillet dans un communiqué. Il ajoutera que «le soutien de l'Etat à ces produits, comme l'eau, le gaz, l'électricité et le carburant, sera donc maintenu en 2019». Suite à ces déclarations, le ministère des Finances a apporté hier des clarifications sur la politique des subventions. A ce propos, rappelle la même source, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, avait relevé récemment, lors d'une émission de la Radio nationale, «l'importance que les pouvoirs publics accordent à la préservation du pouvoir d'achat des catégories sociales les plus défavorisées et, dans cet ordre d'idées, les efforts que l'Etat consent chaque année, dans ce cadre, sur le plan budgétaire».

Ainsi, le soutien de l'Etat aux ménages et à l'économie a



PHOTO: R.

représenté, sur la période 2012-2016, une part de plus en plus élevée avoisinant 27% du PIB en moyenne. «L'analyse de la structure des subventions, à partir des résultats de l'enquête-consommation effectuée, a montré que les subventions profitent plus aux catégories les plus nanties qu'aux catégories de bas revenus», souligne le ministère. Dès lors, «ce mécanisme généralisé

de subventions, outre son coût excessif pour la collectivité, ne répond plus aux objectifs de réduction des inégalités et de protection des populations les plus vulnérables», fait-il valoir.

Compte tenu de ce constat, «le besoin de réformer le système de soutien des prix s'impose comme un impératif économique», avance le ministère. Toutefois, explicite-t-il, «s'il y a

nécessité de revoir les dispositifs de soutien systématique en vigueur, la révision ne sera pas précipitée et ne sera pas appliquée de manière systématique et indiscriminée». Dans tous les cas, poursuit le ministère des Finances, «aucune mesure ne sera mise en œuvre sans étude préalable et sans une large concertation». En effet, l'objectif demeure «la protection des caté-

gories sociales les plus nécessaires en explorant toutes les options qui permettent d'opérer des transferts ciblés au profit des ménages les plus vulnérables». Dans ce sens, le ministère fait savoir que le soutien des produits énergétiques (électricité, gaz, carburants...) «absorbe 60% des ressources consacrées par les pouvoirs publics aux subventions qui ne passent pas par le budget de l'Etat, alors même que ce sont les catégories les plus favorisées qui en profitent le plus».

C'est pourquoi, souligne-t-il, «une révision éventuelle des prix concernerait d'abord ces produits (énergétiques) avec le souci constant de préserver le pouvoir d'achat des couches les plus démunies».

Pour finir, le ministère des Finances rappelle que les transferts sociaux ont atteint 1 625 milliards de dinars en 2017 contre 1 239 milliards de dinars en 2010. Ce montant a été porté à 1 760 milliards de dinars durant l'exercice 2018, en hausse de près de 8% par rapport à 2017. Le taux des transferts sociaux avait atteint 22,8% du budget général de l'Etat sur la période 2000-2004, puis 24,5% sur la période 2005-2009, puis 25% du budget de l'Etat en 2010-2015 et 23% entre 2016 et 2017.

L. A. R.

Suspension de l'eau potable dans plusieurs communes d'Alger

## Les citoyens se plaignent et protestent

Plusieurs communes de la wilaya d'Alger ont été privées d'eau potable pendant plus de dix jours. Cette suspension agace les citoyens de ces communes notamment en cette période d'été marquée par des températures élevées. Certains d'entre eux ont même gagné la rue en signe de protestation contre cette coupure. «Ils choisissent souvent les mauvais moments pour couper l'eau, pourquoi ils ne travaillerait pas la nuit ? Ou uniquement la matinée ? ils ne prennent même pas la peine de nous informer pour qu'on s'y prépare», se plaint un habitant des cités 11-Décembre 1960 et AADL 1256 logements qui ont dû subir cette suspension durant plus de 10 jours marqués par une canicule insupportable. De son côté, la Direction des ressources en eau de la wilaya d'Alger a procédé hier encore de 8h00 à 20h00 à des travaux de déviation d'une canalisation principale de distribution. Entrant dans le cadre du projet d'aménagement de l'oued Ouchaiah, ces travaux, localisés au niveau de la commune de Bachdjarrah, ont engendré une suspension de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes. Il s'agit de la commune de Kouba (Hai El Badr, Appréval, Cité 648 logements, 886 logements, Ferme Diska, Cité Djillali Lyabes,

Cité El Bahia, Parc Ben Omar), de la totalité de la commune de Bachdjarrah, de la commune de Bourouba (en partie) et de la commune de Gué de Constantine (en partie), a précisé la même source. L'alimentation en eau potable a repris progressivement le même jour en début de soirée. Un dispositif de «citerne» a été mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers) avait précisé la SEAAL dans son communiqué ajoutant que «la SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagrè-

ments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7jours sur 7 et 24h sur 24». Pour rappel, il y a quelques jours, plusieurs cités de la commune de Mahelma au niveau de la daïra de Zéralda (ouest d'Alger) ont vu la sortie des dizaines de citoyens qui ont fermé la route en signe de protestation contre la coupure d'alimentation en eau potable depuis plus d'une semaine, a-t-on constaté. Des habitants des cités 11-

Décembre 1960 et AADL 1256 logements, entre autres, ont fermé la route, au milieu d'un dispositif des éléments de la Gendarmerie nationale, reliant les localités de Mahelma, Rahmania et Douira, pour porter «leur revendication aux autorités concernées après la coupure de l'alimentation en eau potable (près de 10 jours), en dépit de leur appel au numéro vert 1594 pour se renseigner sur les raisons de la coupure auprès des services de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger», selon des protestataires. Des habitants de la commune ont bloqué la route au niveau de la cité AADL 1256 logements pour attirer l'attention des services concernés sur la coupure de l'alimentation en eau potable, notamment en cette période d'été marquée par une température élevée, a souligné un participant à cette action de protestation. Selon un interlocuteur de la SEAAL, cette coupure d'eau est due à une panne de la station de distribution d'eau de Mahelma, qui est en arrêt actuellement, ainsi qu'à l'insuffisance de l'eau dans les réservoirs. Les éléments de la Gendarmerie nationale sont intervenus auprès des protestataires pour tenter de rouvrir la route à la circulation automobile, avions-nous constaté.

Thinhinene Khouchi

Adrar

### Mouvement de protestation contre une liste de logements sociaux

DES DIZAINES de citoyens se sont rassemblés hier devant le siège de la daïra d'Adrar pour protester contre une liste des postulants aux logements sociaux, a-t-on constaté. Les contestataires ont appelé les instances responsables concernées à veiller à la transparence et à l'équité dans l'établissement de la liste nominative des bénéficiaires de cette formule de logements et d'enquêter sur la liste rendue publique ce week-end concernant les bénéficiaires de 1 300 logements publics localisés de la commune d'Adrar. Ils estiment que cette liste comporte des noms «n'ouvrant pas droit à l'attribution d'un logement social» privant, selon eux, d'autres citoyens éligibles à cette formule de logements. Les autorités locales (commune, daïra et wilaya) ont, pour leur part, mis à la disposition des protestataires des bureaux pour la réception de leurs recours concernant cette liste. Des bureaux qui accueillent depuis leur ouverture de nombreux citoyens.

K. L.

93 cas d'agressions enregistrés depuis 2016

# Mohamed Aïssa : «Une commission d'enquête pour protéger les imams»

■ Le nombre d'agressions enregistré en deux années et demie «n'est pas aussi grave que certains veulent le prétendre», a indiqué le ministre, précisant que ce genre de comportement ne prête pas à inquiétude vu le nombre élevé de mosquées, soit 17 000 recensées à l'échelle nationale.

Par Meriem Benchaouia

Plusieurs cas d'agressions ont été rapportés, ces derniers temps, dans les colonnes de la presse nationale faisant état de passage à tabac et de violence verbale contre des imams. Afin d'éviter que ces actes, toutefois, très isolés ne se généralisent, le département de Mohamed Aïssa a confirmé avoir pris les mesures qui s'imposaient pour assurer la sécurité des imams. En effet, le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs a annoncé la constitution d'une commission d'enquête présidée par l'inspecteur général de son département pour enquêter sur le nombre croissant d'agressions enregistrées à l'encontre des imams. Dans ce sens, quelque 93 cas d'agressions sur des imams, dont une majorité hors mosquées, ont été enregistrées par les services du ministère des Affaires religieuses à l'échelle nationale depuis 2016, a dévoilé à Tipasa le ministre du secteur, Mohamed Aïssa, tout en minimisant la gravité de ce genre de comportement. Le nombre d'agressions enregistré en deux années et demie «n'est pas aussi grave que certains veulent le prétendre», a indiqué le ministre précisant que ce genre de comportement ne prête pas à inquiétude vu le nombre élevé des mosquées, soit 17 000 recensées à l'échelle nationale. «Une majorité de ces cas d'agressions relèvent d'affaires personnelles et ont eu lieu en dehors des mosquées, ou alors pour des malentendus, comme ce fut le cas pour un imam de la wilaya de Skikda agressé par une personne qui se



croit visée par l'un de ses prêches», a expliqué Mohamed Aïssa, tout en assurant que «justice a été rendue à tous les imams agressés». Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs a, néanmoins, appelé à méditer au sujet d'un fait qu'il a jugé «grave», à savoir, a-t-il dit, l'«agression d'imams à l'intérieur des mosquées, sans considération aucune à la sacralité des lieux», estimant que cette situation nécessite «une intervention pour protéger la mosquée et l'imam dans le cadre des lois de la République». Mohamed Aïssa a fait état, à ce propos, de la

mise en place d'un atelier par le ministère de la Justice en vue de l'introduction d'articles de loi destinés à protéger l'imam durant l'exercice de ses fonctions, avant d'appeler les imams algériens à se départir de leurs idéologies politiques, quand il s'agit d'endosser leur rôle d'imam modéré. «Il n'est pas interdit à l'imam d'exercer la politique en dehors des mosquées, mais il est tenu, en contrepartie, de promouvoir un discours préservant l'unité et la stabilité du pays», a estimé, à ce propos, M. Aïssa. Interrogé au sujet de la lettre dans laquelle 23 imams

d'Alger se sont plaints d'un inspecteur travaillant à la Direction des affaires religieuses de la même wilaya, le ministre a déclaré qu'il a ordonné la «constitution d'une commission d'enquête présidée par l'inspecteur général du ministère». «La commission aura à écouter toutes les parties, avant l'élaboration d'un rapport détaillé sur la base duquel seront prises les sanctions nécessaires à l'encontre de l'inspecteur mis en cause, si les accusations dont il fait l'objet s'avèreraient fondées», a indiqué Mohamed Aïssa.

M. B.

À l'invitation de son homologue chinois

## Messahel en visite officielle en Chine à partir de mercredi

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, porteur d'un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à son homologue chinois, Xi Jinping, effectuera, les 11

et 12 juillet courant, une visite officielle en République populaire de Chine, à l'invitation de son homologue chinois, Wang Yi, indique dimanche le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le déplacement de M. Messahel en Chine coïncide avec la célébration du sixième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Cette visite sera l'occasion

pour les deux parties d'examiner, dans le cadre du partenariat stratégique global qui lie l'Algérie à la Chine, «les voies et moyens susceptibles de renforcer davantage les relations bilatérales, de même que l'approfondissement de la concertation et l'échange d'analyses sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», précise la même source. Auparavant, M. Messahel conduira la délégation algérienne à la 8<sup>e</sup> réunion ministérielle du Forum sur la coopération sino-arabe, prévue à Pékin le 10 juillet 2018. Les délégations qui prendront part à ce Forum procéderont à «une évaluation de la coopération sino-arabe et examineront les moyens de son renforcement et sa promotion dans divers domaines», ajoute le communiqué.

L. K.

Entreprises

## Le délai du dépôt des comptes sociaux fixé au 31 juillet

LE DÉLAI du dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2017 par les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale a été fixé au mardi 31 juillet 2018, a indiqué dimanche le Centre national du registre du commerce (CNRC) dans un communiqué. Le CNRC rappelle que les sociétés concernées par cette procédure sont les Sociétés par actions (SPA), les Entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL), les Sociétés à responsabilité limitée (SARL), les Sociétés en nom collectif (SNC) et les Sociétés en commandite simple (SCS). Il appelle ainsi les responsables de ces entreprises à procéder au dépôt légal annuel obligatoire des comptes sociaux de l'exercice 2017 au niveau de ses antennes locales dans les 48 wilayas. Le CNRC précise que les sociétés dépositaires des comptes sociaux seront épargnées des sanctions édictées par la législation en vigueur, notamment l'inscription au fichier national des fraudeurs. Pour rappel, l'Algérie comptait plus de 1,95 million d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce jusqu'à fin 2017. Sur l'ensemble de ces opérateurs économiques, 1,77 million d'opérateurs exercent sous le statut de personnes physiques (91%) et près de 184 000 sous le statut de personnes morales (sociétés).

Selma D.

LA QUESTION DU JOUR

## Le vrai but de la guerre

Suite de la page une

En fait, avec lui, en tout sujet, il faut se demander s'il n'a pas pris déjà en la matière quelque engagement vis-à-vis de ses électeurs. Dans le cas où pareil engagement existe, nul besoin de se demander quel le politique est la sienne à cet égard. Il suffit de s'y reporter. Ce n'est que sur les questions, pour ainsi dire laissées ouvertes ou sans réponses, qu'on peut spéculer par rapport à ses intentions, à supposer bien sûr qu'il en ait qu'il garde pour lui-même. La bonne question aujourd'hui consiste donc à se demander s'il y a déjà une réponse à celle que l'on se posait hier concernant le but principal de la guerre commerciale qui vient d'éclater. En apparence, seulement entre les Etats-Unis et la Chine. En réalité, entre les Etats-Unis et tous les pays qui leur vendent plus qu'ils ne leur achètent. Aujourd'hui, un pays ami des Etats-Unis, c'est un pays qui n'a pas d'excédent commercial avec eux, quand bien même il serait communiste. Ce pays en tout cas n'a rien à craindre de la plus grande guerre commerciale de l'histoire, pour parler comme les Chinois. Pour répondre à cette question, rien de plus simple : il faut se reporter au Contrat, et voir si la réponse ne s'y trouve pas déjà. Or elle s'y trouve en toutes lettres, encore qu'elle ne soit pas explicitement accompagnée de la question que l'on se pose, relative au but ultime de la guerre. Quelques lignes lui sont consacrées sous le sous-titre combien parlant : Mettre Fin aux Délocalisations (dans le texte : End Offshoring Act). Que ce soit là le but poursuivi par Donald Trump, on en a encore eu une preuve récemment, lorsqu'une entreprise américaine, qui plus est chère à son cœur, Harley-Davidson, fabricant de motos, a fait savoir qu'elle comptait délocaliser une partie de sa production en Europe pour éviter d'être prise dans les rets de la guerre commerciale qui commençait. Une déclaration qui a provoqué l'ire de Trump, qui l'a menacé des pires représailles fiscales qui aient jamais existé. Et de ce qu'elle ne vendra pas aux Etats-Unis ses produits. Sans doute n'est-elle pas la seule des grandes marques américaines à exprimer des intentions de ce genre, mais elle est la seule à annoncer franchement des délocalisations, à afficher son défaitisme, à vouloir passer à l'ennemi. Ce qu'un commandant en chef ne peut tolérer.

M. H.

Précautions à prendre face aux fortes chaleurs

# Bébés, personnes âgées et malades chroniques, tous concernés

■ Le ministère de la Santé et la Protection civile ont rappelé les citoyens, notamment les populations vulnérables, à prendre les précautions nécessaires pour se protéger des effets des fortes chaleurs qui affectent depuis une semaine le pays, notamment dans le Sud où la température frôle les 48 degrés.

Par Yanis C.

Les populations vulnérables, constituées des enfants en bas âge, des personnes âgées et des malades chroniques, doivent prendre certaines précautions pour éviter de fâcheuses conséquences de ces chaleurs. En effet, selon l'Office national de météorologie a émis depuis une semaine une série de BMS, annonçant une vague de chaleur sur le Sud du pays où le thermomètre peut dépasser les 48 degrés. Il est recommandé aux citoyens de fermer les volets et les rideaux des façades des logements exposées au soleil, de maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes, de le faire, en cas de besoin impératif, tôt le matin ou tard le soir, de mettre des vêtements légers et amples et de rester à l'ombre et à l'abri d'une exposition prolongée au soleil, il

est préconisé, aussi, de prendre, dans la mesure du possible, plusieurs douches par jour, de boire suffisamment d'eau et d'éviter les boissons très sucrées ou à forte teneur en caféine, ainsi que les activités extérieures (sports, jardinage, bricolage, etc.).

Le ministère de la Santé avait attiré l'attention des citoyens qu'en cas de vague de fortes chaleurs, les symptômes suivants doivent les alerter : maux de tête, envie de vomir, soif intense, peau anormalement chaude, rouge et sèche et confusion mentale. Ces symptômes peuvent indiquer un coup de chaleur, avait-il mis en garde, recommandant, dans ce cas, d'«agir rapidement», en appelant les secours (SAMU, Protection civile) et, en attendant, de transporter la personne présentant l'un de ces symptômes dans un endroit frais, de la faire boire, l'asperger d'eau fraîche (ou la couvrir avec un linge humide) et l'éventer. Le ministère avait rappelé, en outre, que le secteur a mis en place une «organisation spécifique» pour la prise en charge des effets induits par la canicule. Cette organisation comprend, notamment, l'élaboration d'une fiche technique relative à la conduite à tenir en



cas de coup de soleil ou une complication due à la chaleur, la présence effective des personnels des urgences, l'identification

de lits de réanimation dédiés à la prise en charge des complications dues à la canicule, et la disponibilité effective d'un stock

de produits pharmaceutiques spécifiques y compris les fluides médicaux.

Y. C./APS

Meilleure œuvre scientifique et culturelle

## Gaïd Salah préside aujourd'hui la cérémonie de remise du Prix de l'ANP

LE GÉNÉRAL de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) préside, aujourd'hui à Alger, la cérémonie de remise du Prix de l'ANP pour la meilleure œuvre scientifique, culturelle et médiatique, au titre de l'année 2018, indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Monsieur le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire présidera, demain lundi 9 juillet 2018, au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, la cérémonie de remise du Prix de l'Armée nationale populaire pour la meilleure œuvre scientifique, culturelle et médiatique au titre de l'année 2018, dans sa septième édition», précise la même source. «Cette occasion sera une opportunité pour Monsieur le Général de Corps d'Armée pour décerner les prix aux lauréats dans les différentes spécialités, à l'instar des sciences médicales, technologiques, humaines et travaux d'art», ajoute le communiqué. R. N.

Sidi Bel-Abbès

## La démolition des constructions illicites entamée en août

Une opération de démolition de constructions érigées illicitement durant les années 2017 et 2018, sera lancée le mois d'août prochain, au chef-lieu de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris, dimanche, du chef de la daïra de Sidi Bel-Abbès. «Toutes constructions illicites érigées en 2017 et 2018 seront démolies à partir du mois d'août prochain. Les citoyens doivent comprendre que ce genre de pratiques n'est pas la bonne solution pour bénéficier d'un logement social. Ils doivent respecter les lois et éviter la triche pour prétendre légalement à un logement social», a indiqué à la presse,

Abdelkader Sâadi. «De milliers d'habitations illicites ont été construites ces deux dernières années afin que leurs propriétaires puissent prétendre à un logement social d'une façon illégale», a-t-il ajouté, tout en se montrant ferme que «toutes les dispositions légales et réglementaires seront prises pour éradiquer l'habitat précaire avant la fin de l'année 2019». Concernant la distribution de logements, le même responsable a assuré que «plus de 3 000 unités seront attribuées avant la fin de l'année en cours à travers les communes de la daïra dont 800 de type AADL, 500 de type participatif et près de

2 000 de type locatif». Il a ajouté que ces attributions permettront d'atténuer la crise du logement dont souffre la daïra et d'enrayer définitivement l'habitat précaire en 2019. Le chef de la daïra de Sidi Bel-Abbès a invité les citoyens à collaborer avec les instances concernées, pour lutter contre l'habitat précaire et les constructions illicites, ce qui permettra, a-t-il dit «aux demandeurs ayant déposé des demandes de logements sociaux dans les années 1998, 1999 et 2000 de bénéficier de toits décents».

Shiam N.

Béchar

## Attribution de lots de terrain à bâtir dès le 21 de ce mois

Au moins 11 000 lots de terrain destinés à l'auto-construction seront attribués dès le 21 de ce mois, date qui verra aussi l'attribution de 1 170 logements sociaux aux citoyens ayant formulé une demande, a affirmé le wali de Béchar. «Nous allons procéder à l'attribution de 11 000 lots de terrain à bâtir aux citoyens et ce, après avoir reçu une dérogation du ministère de tutelle pour la prise en charge de cette opération aux lieu et place de l'Assemblée populaire communale (APC)», a indiqué, samedi en soirée, Tewfik Dziri, lors d'une rencontre avec les représentants du mouvement associatif local. «L'Etat s'engage à satisfaire la demande des citoyens en la matière, de même qu'il prend en charge les travaux de viabilisation des sites destinés à l'implantation de ces lots de

terrain à bâtir, grâce à une aide financière spéciale qui vient d'être dérogée par le ministère de tutelle pour la réalisation des différents réseaux à savoir l'assainissement, l'eau potable et l'électricité», a tenu à signaler le chef de l'exécutif de la wilaya. Prévue initialement dès le 1<sup>er</sup> septembre prochain, cette opération d'attribution de lots de terrain et de logements a été avancée, suite aux demandes incessantes des citoyens de la commune de Béchar, qui ont organisé des mouvements de protestation durant trois jours suite au retard enregistré dans l'attribution de ces lots. S'agissant de l'autre revendication des habitants de la même commune, à savoir une alimentation régulière en eau potable, le premier responsable de la wilaya a rassuré les citoyens en annonçant le

lancement en urgence d'un vaste projet de transfert des eaux de dix forages dans la région d'Oued-Namous vers la ville de Béchar. «Ce projet actuellement en réalisation par dix entreprises et piloté par l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), verra la réalisation d'une conduite de transfert sur 250 kilomètres jusqu'à Béchar et dont pourront bénéficier aussi les populations des villes de Kenadza et Abadla», a expliqué le même responsable. La rencontre du wali avec les représentants de la société civile locale est venue à la suite du mouvement de protestation contre les retards mis dans l'attribution des lots de terrain à bâtir et les perturbations enregistrées en matière d'alimentation en eau des habitants de Béchar. Ali T.

Secteur industriel public

# Hausse des prix sortie usine

■ Les prix à la production du secteur industriel public (hors hydrocarbures) ont connu des hausses de 1,4% au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 et de 1,8% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, selon l'Office national des statistiques.

Par Assia D.

Cette augmentation des prix sortie usine a essentiellement été tirée par les secteurs des industries, respectivement, agroalimentaires, des cuirs et chaussures, des sidérurgies, métalliques, mécaniques et électriques (ISMME) et des textiles. Par secteur et comparativement au 4<sup>e</sup> trimestre 2018, la plus forte augmentation des prix à la production a ainsi été enregistrée dans les industries agroalimentaires, qui ont affiché un relèvement de 3,8%. Des hausses importantes ont ainsi caractérisé les prix de la production des tabacs (+6,7%) et ceux des produits alimentaires pour animaux (+6,8%), a précisé l'Office. La hausse des prix à la production a également concerné les industries des cuirs et chaussures, qui ont grimpé de 3,3%, induite par l'évolution des prix des biens intermédiaires en cuir avec une hausse de 8,1%. S'agissant des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMME), les prix à la production ont connu une hausse de 0,9%. Dans ce secteur, relève l'ONS, en dehors de la sidérurgie et transformation de la fonte et acier, dont les prix sortie usine ont baissé de 1,6%, le



reste des activités s'est caractérisé soit par des stagnations soit par des hausses des prix. Pour ce qui est des industries textiles, les prix à la production ont

connu une augmentation de 0,8%, tirée essentiellement par la fabrication des biens de consommation textile dont les prix ont haussé de 1,8%. En

revanche, les prix à la production des biens intermédiaires de cette industrie ont accusé une relative stagnation (-0,1%). Concernant les industries des bois, liège et

papier, les prix ont connu une décélération du rythme de hausse en inscrivant une augmentation de 0,6% (contre +3,2% au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2017). Cette hausse modérée a été induite principalement par l'évolution des prix de la fabrication et transformation du papier (+2,1%), explique l'ONS. Bien que modérée, une augmentation des prix de 0,2% a été enregistrée par les industries chimiques, alors que ceux des matériaux de construction, céramique et verre se sont caractérisés par une stagnation. En revanche, les mines et carrières ont accusé une baisse des prix à la production de 5,2% au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2017. Cette tendance est due à la baisse des prix de l'extraction du minerai de phosphates (-8%), alors que les autres activités de ce secteur ont observé des variations positives de leur prix. Quant au secteur de l'énergie (électricité, gaz...), les prix à la production ont été marqués par une stagnation au premier trimestre 2018 par rapport au dernier trimestre 2017, et ce, après une baisse de 2,3% enregistrée au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 comparativement au 3<sup>e</sup> trimestre 2017.

A. D./APS

Algérie-Arabie saoudite

## Présentation à Riyadh des opportunités d'investissements en Algérie

Une Journée sur l'investissement en Algérie se tiendra le 9 juillet en cours à Riyadh (Arabie saoudite), a indiqué l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) sur son site web. Organisée par l'ANDI en collaboration avec l'Autorité générale de l'investissement en Arabie saoudite (SAGIA), cette rencontre se tiendra dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues des travaux de la 13<sup>e</sup> session de la Commission mixte algéro-saoudienne tenue en avril dernier dans la capitale saoudienne a, pour sa part, précisé la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) sur son site électronique. Cette journée verra la participation de représentants institutionnels, des opérateurs économiques et des investisseurs des deux pays, a ajouté la Caci. Elle sera consacrée à la présentation des opportunités d'investissements et de partenariat en Algérie, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des énergies renouvelables, du tourisme et des TIC. Il s'agira également de présenter des offres de projets par les entreprises algériennes participant à cet événement. Selon l'Autorité générale de l'investissement en Arabie saoudite, citée par l'Agence de presse saoudienne (SPA), cette

rencontre permettra également d'ouvrir de nouveaux horizons à la coopération entre les hommes d'affaires des deux pays. Elle vise notamment à «intensifier et approfondir davantage les relations de partenariat algéro-saoudiennes, et ce, à la lumière de la nouvelle politique de l'Algérie visant à encourager le partenariat

étranger ainsi que du mouvement économique que connaît aujourd'hui l'Arabie saoudite au titre de sa stratégie 2030», précise l'Agence de presse saoudienne. Cette initiative «permettra d'intensifier les relations économiques entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, de donner un nouvel élan aux échanges commerciaux

et aux investissements et de les hisser au niveau de leurs attentes», a précisé encore la même source. Pour rappel, la 13<sup>e</sup> session de la Commission mixte algéro-saoudienne, tenue en avril dernier à Riyadh, a été consacrée à l'évaluation de la coopération bilatérale et à l'identification des perspectives de

coopération entre les deux pays En marge des travaux de cette commission mixte, la 11<sup>e</sup> édition du Conseil algéro-saoudien des hommes d'affaires a été co-organisée par la Caci et le Conseil saoudien des chambres de commerce.

Faiza O./Agences

Selon le FMI

## Le Cameroun doit poursuivre sa consolidation budgétaire

Le FMI a indiqué qu'il est essentiel que le Cameroun poursuive sa consolidation budgétaire pour assurer le succès de la stratégie régionale de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), note le Fonds sur son site web. A l'issue de sa visite au Cameroun, le directeur du département Afrique du Fonds monétaire international (FMI), Abebe Aemro Selassie, a déclaré que des progrès satisfaisants ont été accomplis face aux difficultés macroéconomiques rencontrées dans la région de la CEMAC à la suite du choc pétrolier pour rétablir la stabilité et réaliser une croissance économique soutenue et inclusive. «Mais ces progrès restent fragiles et les autorités nationales et régionales doivent continuer de veiller à ce que les objectifs de la stratégie soient atteints» a-t-il dit. Depuis le sommet des chefs d'Etat de la CEMAC qui s'est déroulé en décembre 2016 à Yaoundé, le Cameroun a joué un rôle clé dans la mise en œuvre de la stratégie régionale de la CEMAC face à la forte baisse des prix du pétrole en 2014. «Le programme de réformes écono-

miques et financières du Cameroun qui est appuyé par l'accord conclu avec le FMI au titre de la facilité élargie de crédit a considérablement contribué à reconstituer les réserves de la BEAC, en dépit d'un rééquilibrage budgétaire moins prononcé que prévu en 2017», a-t-il poursuivi. Cependant, grâce à la mise en œuvre déterminée du budget 2018 révisé et à des mesures visant à mieux maîtriser les dépenses, le Cameroun continuera de montrer la voie à suivre. A terme, il sera important de continuer à élargir l'assiette des recettes non pétrolières, notamment en réduisant les exonérations fiscales, et à améliorer la qualité des dépenses afin de créer un espace budgétaire pour les dépenses sociales et les investissements prioritaires, tout en préservant la viabilité de la dette. «J'ai eu l'occasion aussi de rencontrer le Comité ministériel de l'union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC). Ce fut une excellente occasion de faire le bilan de la mise en œuvre de la stratégie régionale et d'examiner les problèmes que la région continue de rencontrer», a-t-il noté. M.

Sélassié a félicité les autorités nationales et régionales de leurs efforts soutenus, qui ont contribué à une forte baisse des déséquilibres budgétaires et extérieurs, ainsi qu'à une stabilisation de la dette publique et des réserves internationales de la BEAC. «Cependant, ces progrès restent fragiles, comme en témoignent des dérapages budgétaires observés dans certains pays de la CEMAC, et l'effort ne peut être relâché. Avec l'appui des institutions régionales et des partenaires au développement, les autorités des pays de la CEMAC devraient donc continuer de mettre en œuvre de manière déterminée les politiques économiques et les réformes nécessaires pour atteindre les objectifs budgétaires qui sont établis dans les programmes appuyés par le FMI», a-t-il indiqué. Il a expliqué que les pays de la CEMAC et les institutions régionales doivent poursuivre ces efforts pour rétablir la viabilité économique intérieure et extérieure, en particulier pour continuer de reconstituer les réserves régionales, et ouvrir la voie à une croissance soutenue et inclusive.

R. E.

Mila

# 600 millions DA pour renforcer l'alimentation en eau potable

■ Une enveloppe financière estimée à 600 millions DA a été mobilisée dans la wilaya de Mila par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, pour renforcer l'alimentation en eau potable dans 16 communes non approvisionnées à partir du barrage de Beni Haroun, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.



Par Lyès B.

Ce montant, alloué dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, sera destiné à la réalisation de 26 opérations pour renforcer ces communes en matière d'alimentation en eau potable à travers le réaménagement des stations de pompage et des conduites d'eau, a précisé le responsable de l'information et de la communication de la wilaya, Abdennour Lebad. Selon

le même responsable, dans le cadre du soutien à ces communes, qui connaissent une augmentation de la demande en eau, surtout en été, les autorités de la wilaya, sur instruction du wali Ahmouda Ahmed Zineddine, ont élaboré un plan d'urgence portant réalisation de 16 forages dont cinq sont en cours de construction, avec un montant total de 400 millions DA qui seront mis en service dans les plus brefs délais. Le programme consiste également en la réalisation de cinq transferts pour la dis-

tribution de l'eau potable à cinq communes, à savoir Chigara qui compte un total de 13 000 habitants répartis sur Chigara-centre, la mechta El Houari, Kikba, Lemsal, Bousafi, Ouariz, Sfisfa et Makhat, a ajouté la même source. L'opération touche également, selon la même source, la commune de Tassadane Haddada (supérieure et inférieure), qui compte 18 826 âmes, la commune d'Ain Beida Harriche, 17 213 âmes, répartis sur le chef-lieu et les mechtas d'Oum Roubaâ et Ouled Achour, a-t-il

détaillé. Dans la localité de Minar Zarza, 7617 habitants sont concernés par ce projet qui cible Minar Zarza-centre, Ain Chetouane, Ain El Djanb, Boughanem, Dar Kedima et Ben Laouar, a-t-il fait savoir. Il a également ajouté que dans les localités d'Oued Athmania et d'Ain Mellouk, 3375 personnes bénéficieront de cette opération relevant des zones de Chibane 2 et Draâ Tebal. L'étude relative à l'alimentation des 16 communes à partir du barrage de Beni Haroun, d'un coût de 13 milliards

DA, avait été confiée à l'Agence nationale des barrages pour entreprendre les procédures d'appel d'offres afin de lancer le projet le plus tôt possible.

## Laghouat Nouvelles structures universitaires à réceptionner pour la prochaine rentrée

**DE NOUVELLES** structures universitaires vont être réceptionnées, en prévision de la prochaine rentrée, par l'université Amar-Thelidji de Laghouat, a-t-on appris des responsables de cette institution. Il s'agit d'une unité de recherches en plantes médicinales, devant permettre de développer les recherches médicales et de médecine alternative, dont les travaux de réalisation, pour une enveloppe de 514 millions DA, viennent d'être achevés, a indiqué le recteur de l'université de Laghouat, le P' Djamel Benbartal. La prochaine saison universitaire sera marquée aussi par la réception d'une plateforme technologique d'analyses physicochimiques, qui aura éventuellement une envergure régionale et pourra être reconverti en centre recherches universitaire, en plus de la réception de 1 000 places pédagogiques destinées à l'institut des sciences et techniques des activités sportives et physiques (projet en voie de finalisation), a-t-il ajouté. Une bibliothèque centrale de 500 places au niveau du nouveau pôle universitaire ainsi que deux foyers pour étudiants et enseignants, seront également mis en exploitation. Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique enregistre également à Laghouat la poursuite de la réalisation de 2 000 places pédagogiques pour à la faculté d'architecture et de génie civil et de 1 000 autres places pour la faculté des sciences, dont les travaux sont à des taux d'avancement de 55% et 65%. Le P' Benbartal a assuré que toutes les structures et installations pédagogiques et de recherches en cours seront réceptionnées avant la fin de 2019. Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique compte, à travers l'université Amar-Thelidji, le Centre universitaire d'Aflou et l'Ecole normale supérieure de Laghouat, un effectif de 34 416 étudiants, répartis sur 58 spécialités en Licence et 107 en Master, en plus de 111 filières doctorantes (systèmes classique et LMD). **R.R.**

## Saison estivale à Tébessa Excursions, mer et camps de vacances au profit des enfants de la wilaya

La direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Tébessa organise en cette saison estivale des excursions et des camps de vacances en bord de mer au profit des enfants de cette wilaya frontalière, dans le cadre du programme national «Plan bleu» et des échanges touristiques, à l'initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports, a indiqué samedi le directeur local, Lakhdar Zahouani. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer le succès de ces voyages en coordination avec les services de la wilaya et des wilayas de destination, notamment Tipasa et El Tarf, afin de permettre au plus grand nombre pos-

sible d'enfants de Tébessa de profiter d'agréables moments à la mer, a déclaré à l'APS le DJS. M. Zahouani a ajouté que les services de la DJS ont clôturé les listes définitives des enfants bénéficiaires des excursions à Tipasa et El Tarf, au nombre de 1 000 enfants environ âgés de 6 à 15 ans. Il a également souligné que pas moins de 150 enfants des communes de la région Sud de Tébessa, notamment Negrine, Ferkane, Bir El Ater, Oum Ali et autres, se sont rendus dans la wilaya côtière d'El Tarf, la semaine passée. Un premier groupe composé de 25 enfants accompagnés d'un médecin, d'une infirmière et d'un certain nombre d'anima-

teurs s'est rendu le 25 juin dernier à Tipasa, a également fait savoir M. Zahouani, ajoutant que ce programme devra s'étaler jusqu'au 31 août 2018. D'autre part, la Direction de la jeunesse et des sports organise régulièrement des sorties de découverte pour les enfants de Tébessa vers région de Gastel et les ksours de Negrine, a précisé le même responsable. En outre, environ 1200 enfants ont été transportés à bord de 12 bus en direction de la forêt récréative de Bekkaria, dans le cadre du programme local de la saison estivale dans cette wilaya, a précisé Lakhdar Zahouani.

Hocine A.

## EL Tarf Relogement de 160 familles à El Chatt

Pas moins de 160 familles résidant dans des habitations précaires dans les localités d'El Kous, Ali Khemiri et Mohamed Khalout, relevant de la commune de Chatt (El Tarf), ont été relogées, dans des appartements neufs situés sur le territoire de cette collectivité. L'opération de relogement a vu la mobilisation de différents services, à savoir ceux de la protection civile, travaux publics, et de

la commune. Les constructions précaires et insalubres érigées sur lesdits sites ont été démolies juste après leur évacuation, alors que l'assiette foncière sera affectée à la réalisation de nouveaux projets (équipements publics et logements), a-t-on indiqué. Le directeur local du logement, Benhacine Mohamed, a rappelé, par ailleurs, que 1962 logements sociaux et aides à l'habitat rural ont été attribués, mercredi der-

nier, dans cette wilaya frontalière, à l'occasion de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Une autre opération de distribution de 340 logements sociaux au niveau des communes de Besbes, Ain Kerma et Boutheldja, est prévue, a-t-il déclaré, lors de la commémoration des événements du 20 août. Selon la même source, 611 logements seront attribués dans les communes de Besbes et El

Chatt, le 20 septembre prochain, coïncidant avec la fête de l'Achoura, 1243 autres LPA à El Kala, Ben M'hidi et Ain Assel, lors de la célébration du 1er novembre et enfin 1036 logements LPA seront notamment attribués à Sidi Belgacem, lors des événements du 11 décembre. Plus de 10 000 logements sont en cours de réalisation à travers différentes localités de la wilaya d'El Tarf. **S.H.**



Création d'un mécanisme africain pour le Sahara occidental

# Un pas important pour le règlement du conflit, selon le Polisario

■ La décision «historique» adoptée à l'unanimité par les dirigeants de l'Union africaine (UA) portant création d'un mécanisme africain pour la question du Sahara occidental est une «initiative anticipative» à même de redynamiser le rôle central de l'UA, en tant que partenaire à part entière de l'ONU, et «un pas important» compte tenu de la position marocaine visant à saper les efforts africains pour le règlement du conflit au Sahara occidental, a indiqué le Front Polisario dans une lettre adressée à l'ONU et au Conseil de sécurité.

Par Sara H.

Dans sa lettre adressée au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres et le représentant permanent de la Suède auprès de l'ONU, Olof Skoog, en sa qualité de président du Conseil de sécurité pour ce mois dont l'APS a obtenu une copie, «le Front Polisario a exprimé la position des autorités sahraouis quant au nouveau mécanisme créé par l'UA pour le Sahara occidental en vertu de sa décision adoptée lors de la 31<sup>e</sup> session ordinaire de la conférence des chefs d'Etats et gouvernements de l'union africaine tenue dernièrement à Nouakchott», a précisé un communiqué du Front Polisario. La lettre a mis en avant l'accueil positif par les autorités sahraouis de «la décision historique» adoptée à l'unanimité par les dirigeants de l'union africaine portant création d'un mécanisme africain pour le Sahara occidental, soulignant qu'elle traduisait l'inquiétude de l'UA quant au retard injustifié du processus de décolonisation du Sahara Occidental, Etat membre de l'Union africaine. Cette décision constitue une «initiative anticipative» visant à «activer l'engagement de l'UA à contribuer efficacement à une solution pacifique, juste et permanente du conflit sahraoui», conformément au Statut constitutif de l'UA et des décisions de l'Organisation de l'Union africaine (OUA), de l'UA et des Nations unies. Le Front



Polisario a rappelé dans sa lettre la position de l'UA vis à vis de la question sahraouie, soulignant que l'UA qui est le «prolongement de l'OUA, est demeuré attaché à la question relative à la décolonisation au Sahara occidental», et ce depuis que «l'OUA a activé le processus de paix au Sahara Occidental en vertu de la décision 104 de 1983». Cette décision qui a été adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1984 et 1985, avait un rôle essentiel dans la mobilisation des efforts de l'ONU visant à trouver une solution au conflit, rappelle la lettre. L'UA, ajoute le Front Polisario, «œuvre, dans le cadre des ses responsabilités, au renforcement de la paix et de la stabilité dans le continent, conformément à la Charte de l'ONU et de l'Acte constitutif de

l'UA dont l'article 4 stipule de l'importance du règlement pacifique des conflits entre les Pays membres de l'UA qui demeure un partenaire de l'ONU et le garant de l'application du plan de règlement de l'ONU et de l'OUA de 1991, accepté par les deux parties au conflit (Front Polisario-Maroc) et adopté par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'ONU». La décision de mise en place d'un mécanisme africain spécial Sahara occidental, constitue un pas important qui contribuera au parachèvement du processus de paix au Sahara occidental à travers le soutien des efforts de l'ONU dans ce sens. Enfin la lettre a réaffirmé la disposition des autorités sahraouis à engager des négociations directes et sans conditions préalables, avec le

Maroc, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et aux décisions de l'union africaine (UA), réaffirmant leur «engagement» à coopérer avec les efforts déployés par le secrétaire général des nations unies et son envoyé personnel pour le Sahara occidental, Horst Kohler et les instruments pertinents de l'UA notamment le mécanisme créé dernièrement, pour parvenir à une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a qualifié le rapport du président de la Commission de l'UA d'«objectif et d'équilibré», car reflétant la «réalité de la question sahraouie». Le Président Ghali a mis l'accent sur l'importance pour l'UA de «collaborer avec le

Conseil de sécurité de l'ONU pour une évolution de cette question dans la perspective du lancement des négociations directes entre la République sahraouie et le Maroc». De son côté le chef de la diplomatie sahraouie, Mohamed Ould Salek, avait affirmé le 4 juillet que le 31<sup>e</sup> sommet des chefs d'Etats et de gouvernement de l'Union africaine (UA) avait constitué un tournant dans le traitement de la question sahraouie, estimant que le sommet a marqué «le début du compte à rebours» pour le Maroc, présent à Nouakchott aux côtés du Sahara occidental. Le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA avait approuvé la mise en place d'un mécanisme africain permettant à l'union d'apporter «un appui efficace» au processus mené par l'ONU, basé sur des résolutions afférentes au Conseil de sécurité pour accorder au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination. Ce mécanisme a été approuvé suite au rapport sur la question du Sahara occidental élaboré par le président de la commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, dans le cadre de la mise en œuvre de la décision 653 de la 29<sup>e</sup> session de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA tenu en juillet 2017 dans lequel il indique que le Sahara occidental et le Maroc sont appelés à reprendre les négociations sous le parrainage du Secrétaire général de l'ONU.

S.H./ APS

Adhésion de la Tunisie à l'initiative «La ceinture et la route»

## Prochaine signature à Pékin d'un mémorandum d'entente

Un mémorandum d'entente relatif à l'adhésion de la Tunisie à l'initiative «La ceinture économique de la route de la soie» et «La route de la soie maritime du 21<sup>e</sup> siècle», sera signé la semaine prochaine à Pékin, rapporte la presse tunisienne. Cette signature se fera en marge de la participation de la Tunisie aux travaux du 8<sup>e</sup> Forum sur la coopération sino-arabe, mardi 10 juillet, en présence du conseiller d'Etat et ministre des Affaires étrangères chinois, Wang Yi, des ministres arabes des Affaires étrangères et du secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Abou el Gueit. Selon un communiqué du département des Affaires étrangères, la réunion ministérielle du forum sera précédée, lundi, par une réunion des hauts responsables arabes et chinois et de la 4<sup>e</sup> réunion du dialogue politique et stratégique sino-arabe. Cette

réunion a pour objectif d'approfondir la concertation et la coordination sur les questions politiques d'intérêt commun et les derniers développements dans la région et dans le monde. Le 8<sup>e</sup> Forum sur la coopération sino-arabe examinera la consolidation des relations de coopération

entre les pays arabes et la Chine dans les divers domaines économiques et commerciaux ainsi que le partenariat stratégique en matière d'énergie, d'énergies renouvelables, d'infrastructure, de technologies modernes, de santé, de tourisme et de promotion de la femme et de la jeunesse.

Selon l'agence de presse chinoise, le Forum sino-arabe a été créé, en 2004, pour servir de plate-forme d'échange de vues entre la Chine et les pays arabes, et vise à promouvoir la coopération dans la politique, l'économie, le commerce, la culture, les technologies et les affaires inter-

nationales, tout en faisant progresser la paix et le développement. Le Forum couvre de nombreux domaines, dont la politique, l'économie, la culture et l'humanisme, et vise à enrichir les échanges amicaux entre la Chine et le monde arabe.

Farid M./agences

Libye

## Deux morts dans une «attaque terroriste» contre un projet hydraulique

Deux Libyens ont été tués et deux autres enlevés samedi dans une «attaque terroriste» contre une installation hydraulique dans le sud-est de la Libye, la deuxième de ce genre en moins de 48 heures, a annoncé leur employeur. L'Organe de l'exécution de la gestion du projet de la rivière artificielle a indiqué dans un communiqué que des «groupes terroristes» avaient attaqué le site de Tazerbo (...) «pillant, tuant et terrorisant les familles, les enfants et les employés». Selon le communiqué, un ingénieur et un agent de sécurité ont été tués dans l'attaque et deux

gardes kidnappés. Ce site situé à 1 500 km au sud-est de Tripoli fait partie du «projet de la rivière artificielle», un réseau de canalisations géantes qui conduit l'eau des nappes aquifères du désert vers les villes côtières. Un autre site de ce réseau, situé à 1 000 km au sud de Tripoli, avait été vendredi la cible d'une attaque durant laquelle trois ingénieurs philippins et un sud-coréen avaient été enlevés. Les deux attaques n'ont pas été revendiquées. Ces violences interviennent quelques semaines après la libération de trois Turcs qui participaient à la construction

d'une centrale électrique dans le sud de la Libye. Ils avaient été kidnappés il y a huit mois. La Libye est en proie au chaos et à l'insécurité depuis la chute du régime de Kadhafi en 2011, à l'issue d'une révolte armée. Les travailleurs étrangers et les représentations diplomatiques en Libye y sont régulièrement la cible d'attaques et d'enlèvements par de puissantes milices ou par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

R.M.



Corée du Nord

# Pas de levée de sanctions avant la fin de la dénucléarisation

■ Les sanctions resteront en place jusqu'à une «denucléarisation complète et totalement vérifiable» de la Corée du Nord, a affirmé hier le secrétaire d'État américain Mike Pompeo lors d'une escale à Tokyo après deux jours d'intenses discussions avec la Corée du Nord qui a accusé la partie américaine d'utiliser des méthodes de «gangster».

Par Rosa C.

«**B**ien que nous soyons encouragés par les progrès de ces pourparlers, ces avancées ne sauraient à elles seules justifier l'assouplissement du régime de sanctions existant», a insisté M. Pompeo en soulignant l'importance du contrôle de l'achèvement du processus.

Pour le secrétaire d'État, il s'agit d'une «denucléarisation au sens large», englobant toute la gamme d'armes, et «les Nord-Coréens comprennent cela, ils ne l'ont pas contesté», a-t-il dit.

«Il y aura une vérification liée à la dénucléarisation complète, c'est ce que le président (Donald) Trump et le dirigeant Kim (Jong Un) ont tous deux accepté. Le président Trump et moi croyons que ces efforts pour la paix en valent la peine», a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse dans la capitale japonaise. M. Pompeo a rencontré à Tokyo les chefs de la diplomatie

de Corée du Sud et du Japon, ainsi que le Premier ministre nippon Shinzo Abe, un geste apprécié par les principaux alliés de Washington en Asie.

«Réunion constructive avec le ministre japonais des Affaires étrangères ce matin pour parler de l'alliance américano-japonaise, pierre angulaire de la stabilité régionale, et maintenir la pression maximale sur la Corée du Nord», a tweeté M. Pompeo en début de matinée. L'envoyé du président américain avait auparavant longuement discuté avec des responsables nord-coréens à Pyongyang, cherchant à dresser les plans concrets d'un accord conclu le 12 juin MM Trump et Kim lors d'un sommet historique à Singapour. Mais M. Pompeo venait de quitter Pyongyang en jugeant ses pourparlers «très productifs» quand le ministère nord-coréen des Affaires étrangères s'est empressé de critiquer l'attitude «extrêmement regrettable» des États-Unis accusés de négocier avec des méthodes «de gangster».

Selon le régime, la partie américaine a violé l'esprit de l'accord conclu lors du sommet de Singapour. «Les États-Unis commettent une erreur fatale s'ils considèrent que la République populaire démocratique de Corée se doit d'accepter (...) des demandes qui reflètent leur état d'esprit de gangster», avertit le régime par la voie de l'agence officielle nord-coréenne KCNA.

En privé, les diplomates américains estiment que la réaction nord-coréenne est une tactique de négociation qui tranche avec les deux jours d'amitié théâtrale à Pyongyang. Le secrétaire d'État américain et Kim Yong Chol, le bras droit du numéro un nord-coréen Kim Jong Un, se sont entretenus vendredi et samedi durant plus de huit heures dans une résidence pour hôtes officiels de Pyongyang. «Nous avons parlé de ce que les Nord-Coréens continuent de faire et comment nous pouvons parvenir à ce sur quoi M. Kim et le président Trump se sont mis d'accord, à savoir la dénucléarisation complète de la Corée du Nord», a déclaré M. Pompeo. «Personne ne s'est écarté (de cet objectif), cela reste leur engagement. Le président Kim est toujours convaincu, j'ai parlé avec le président Trump ce matin. (...) Nous avons des négociations productives, basées sur la bonne foi», a-t-il dit. M. Pompeo a indiqué que des responsables des deux parties se rencontreraient dans un groupe de travail le 12 juillet pour parler du rapatriement de



Ph. &gt; D. R.

dépouilles de soldats américains tués pendant la guerre de Corée (1950-53). Des responsables nord-coréens ont transmis à M. Pompeo une lettre personnelle à remettre à Donald Trump, espérant que «les relations formidables et le sentiment de confiance» entre les deux dirigeants seraient renforcés par les discussions, indique le ministère nord-coréen des Affaires étrangères dans son communiqué.

Pyongyang «fait la distinction entre les bureaucrates américains et le président Trump, en exprimant sa confiance dans ce dernier», analyse le P Yang Moo-Jin, de l'université des études nord-coréennes à Séoul. «Il ne s'agit pas de rompre les pourpar-

lers. Le Nord essaie de prendre le dessus dans les négociations à venir», explique-t-il à l'AFP.

«La Corée du Nord attendait de Pompeo qu'il apporte une proposition concrète de garantie de sécurité, mais a été déçu que les Américains réitérent leur vieille demande de dénucléariser d'abord, avant que les États-Unis donnent quoi que ce soit en échange», a-t-il estimé.

Depuis le sommet du 12 juin, Donald Trump s'est montré optimiste sur les chances de paix dans la péninsule divisée depuis la guerre de Corée, estimant que la menace d'une guerre nucléaire était écartée.

R. C.



## Points chauds Européennes

Par Fouzia Mahmoudi

**A**lors que la banlieue française de Nantes est enflammée depuis quelques jours, l'union de la droite et de l'extrême droite revient au-devant de la scène. Et si certains élus ou simples sympathisants estiment que cette nouvelle actualité rend une telle union d'autant plus urgente, les responsables politiques concernés, eux, préfèrent garder leur sang-froid. Ainsi, Marine Le Pen qui a accordé cette semaine une interview au «Figaro», dans laquelle elle revient notamment sur son opposition à Emmanuel Macron et sur les élections européennes prévues en 2019, reste discrète sur les événements de Nantes et mise plutôt sur un parallèle avec la victoire de la droite populiste en Autriche et en Italie pour faire passer son discours. Elle préfère également attaquer le président français et regrette d'emblée le report du plan pauvreté annoncé par le gouvernement à cause de la Coupe du monde de football. Une décision «à l'image de la politique d'Emmanuel Macron : profondément injuste», a-t-elle indiqué. «Nous assistons à un appauvrissement organisé des Français. Si on fait le calcul depuis le début du quinquennat, on s'attaque aux retraités, aux étudiants, aux handicapés avec les règles sur les HLM et bientôt aux veuves avec les pensions de réversion», a-t-elle poursuivi, avant d'évoquer ensuite les élections européennes de 2019. «Ce qui importe aujourd'hui, ce sont les élections européennes où nous pouvons libérer l'Europe de l'Union européenne», a déclaré la présidente du RN, comparant le ministre de l'Intérieur italien Matteo Salvini et le vice-chancelier autrichien Heinz-Christian Strache à des «libérateurs de l'Europe». «Nous allons assister à une révolution démocratique, les temps que nous vivons sont des temps historiques. C'est enthousiasmant». Enfin, interrogée sur le refus de Nicolas Dupont-Aignan de faire liste commune aux européennes, Marine Le Pen a tenté de rassurer en affirmant que, quelle que soit sa décision finale, ils se «retrouveront au Parlement européen (...) puisque nous sommes tous les deux sur la même ligne». Elle ne semble pas se soucier plus que cela de l'impact négatif que pourrait avoir sa désastreuse campagne présidentielle et anticipe un nouveau rejet des partis traditionnels qui lui offriront une fois encore une victoire aux européennes. Reste à savoir si les électeurs français, malgré leur mécontentement, seront prêts à se tourner vers le Rassemblement national (ex-FN) ou si l'impréparation de Marine Le Pen lors d'avril 2017 les aura douchés.

F. M.

Turquie

## Limogeage de 18 000 fonctionnaires avant l'investiture d'Erdogan

**P**lus de 18 000 fonctionnaires ont été limogés en Turquie parmi lesquels de nombreux membres des forces de l'ordre, mais aussi des enseignants et universitaires, avant l'investiture lundi du président Recep Tayyip Erdogan et une probable levée de l'état d'urgence en vigueur depuis deux ans après le coup d'État manqué. Au total, 18 632 personnes, dont plus de 9 000 fonctionnaires de police et 6 000 membres des forces armées, ont vu leur nom dans le décret-loi publié hier dans le «Journal officiel». Par ailleurs, environ 1 000 employés du ministère de la Justice et 650 du ministère de l'Éducation ont également été renvoyés. Ce décret-loi est présenté comme le dernier pris sous l'état d'urgence instauré au lendemain du putsch manqué de juillet 2016 et sans cesse renouvelé depuis. La dernière période se termine officiellement le 19 juillet. Ces purges sont vivement

critiquées par les ONG de défense des droits de l'Homme et l'opposition, qui y voient une tentative de faire taire toute voix critique. Le gouvernement défend de son côté ces mesures les jugeant nécessaires pour lutter contre la «menace terroriste» au sein des structures publiques. Les médias turcs affirment que ce régime d'exception sera levé lundi après la prestation de serment du président Erdogan réélu le 24 juin pour un nouveau mandat, et dont la levée de l'état d'urgence était l'une des promesses de campagne. Lundi marquera également l'entrée en vigueur d'un système présidentiel en vertu d'une révision constitutionnelle adoptée par référendum en avril 2017. Sous ce nouveau système, l'ensemble des pouvoirs exécutifs revient au président, qui pourra notamment promulguer des décrets présidentiels. «Le nouveau gouvernement sera annoncé lundi, le cabinet

commencera à travailler et l'état d'urgence va être levé», a déclaré la semaine dernière le Premier ministre sortant Binali Yildirim. Selon l'ONG Human Rights Joint Platform (Ihop), 112 679 personnes avaient été limogées au 20 mars 2018, dont plus de 8 000 dans les forces armées, environ 33 000 parmi le personnel du ministère de l'Éducation et 31 000 au sein du ministère de l'Intérieur, dont 22 600 au sein de la Direction générale de la Sûreté. Des milliers d'autres ont été suspendues. Les autorités turques ont accusé le prédateur musulman Fethullah Gulen basé aux États-Unis d'avoir orchestré le coup d'État et ont procédé à des limogeages de personnes accusées de liens présumés avec lui. Le gouvernement qualifie le mouvement d'«organisation terroriste Fethullah» ce que le prédateur ne nie pas en insistant sur le caractère pacifique de l'organisation.





Festival international de la bande dessinée d'Alger

# Le Canada comme invité d'honneur

■ La date du Festival international de la bande dessinée vient d'être dévoilée par les organisateurs. Les amoureux de cet art peuvent assister à des expositions, des ateliers de formation, des spectacles de musique et autres activités du 2 au 6 octobre prochain à l'Esplanade Riad El Feth et au Palais de la culture Moufdi-Zakaria (les Annassers).



Par Abla Selles

Le programme de la onzième édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger commence à se dévoiler.

Cet événement, prévu du deux au six octobre prochain, est très attendu pas les amoureux de la bande dessinée puisque c'est le rendez-vous le plus important où les amateurs de cet art peuvent rencontrer des professionnels.

En effet, c'est une bonne occasion pour les artistes en herbe pour partager leur savoir-faire et apprendre les techniques de la bande dessinée avec des gens expérimentés.

Pour cette onzième édition du

festival, les organisateurs ont annoncé que le Canada sera l'invité d'honneur. Ce choix n'est pas arbitraire, selon la même source puisque ce pays a énormément apporté au neuvième art. D'ailleurs, c'est un pays qui

compte un grand nombre de bédéistes de renommée internationale.

Cette édition, placée sous le signe de l'érable, verra la participation de plusieurs bédéistes et scénaristes de plusieurs pays dont la France, le Canada, la Belgique (ce sont les pays dévoilés pour le moment en attendant le programme complet).

Il y a également les noms des lauréats des différents concours qui s'inscrivent dans le cadre de ce festival qui seront annoncés lors de la soirée de clôture. Pour cette année, les concours ont déjà commencé pour trois catégories dont ceux des jeunes talents, d'espoirs scolaires et des professionnels.

Comme il est de coutume, les visiteurs peuvent découvrir de nouveaux bédéistes à travers des expositions et des livres qui seront exposés dans des stands. Une nouveauté est annoncée dans ce sens, concernant l'ouverture de la boutique officielle du festival.

Il est à noter que la onzième édition du Festival international de la bande dessinée sera organisée, comme l'édition précédente, à l'Esplanade Riad El Feth (El Madania) et le Palais de la culture Moufdi-Zakaria (les Annassers). **A. S.**

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Galerie d'Arts Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)**

**Jusqu'au 12 juillet :**

Exposition de peinture de l'artiste Aïssa Khelifi.

**Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)**

**Vendredi 26 juillet à 22h30 :**

Concert de Lamia Aït Amara.

**Théâtre de verdure Laadi-Flici (Bd Frantz-Fanon, Alger)**

**Jeu 26 juillet :**

Lucky Seven présente un concert du groupe Gnawa Diffusion. prix d'accès : 2 000 DA.

**Galerie d'arts Mohamed Racim (5 Avenue Pasteur, Alger)**

**Jusqu'au 26 juillet :**

Exposition de peinture de l'artiste-peintre Ahmed Ben Youcef Stambouli sous le thème «Regard d'un enfant».

**Galerie d'arts Aïcha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger)**

**Jusqu'au 19 juillet :**

Exposition duo de peinture des artistes-peintres Narimène Mezghiche et Sarah Belahnèche

**Centre culturel Abane-Ramdane (12, rue Abane Ramdane, Alger)**

**Jusqu'au 21 juillet :**

Exposition collective de peinture avec les artistes-peintres Akila Saïm, Hadjer Djodar et Abdesselam Cherfaoui.

**L. B.**

## Festival du théâtre amateur de Mostaganem Douze troupes en compétition

La 51<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre amateur (FNTA) de Mostaganem, prévue du 12 au 17 juillet courant, verra la participation de 12 troupes théâtrales en provenance de 10 wilayas du pays, a-t-on appris samedi du commissaire du festival, Mohamed Nouari.

Cette édition, placée sous le signe «Pour un théâtre qui consacre la paix», sera «importante par le contenu de ses représentations ou de ses ateliers de formation proposés aux participants», a indiqué M. Nouari lors d'une conférence de presse organisée au siège du commissariat du festival. Selon ce responsable, il sera procédé, parallèlement au volet compétition, à la tenue d'un séminaire sur le mouvement du théâtre amateur sous l'intitulé «Réalité et les aspirations futures», ainsi qu'une journée de solidarité avec le peuple palestinien sous le slogan «La place du chahid dans le théâtre», qui aura lieu à la bibliothèque principale de lecture publique Mouldi-Belhamissi.

Au théâtre régional Si Djillali-Ben Abdelhalim, il est prévu des ateliers de formation, l'un dans le domaine de l'éclairage et un autre sur «la communication cul-

turelle et la commercialisation des représentations théâtrales», a ajouté le commissaire du festival.

Les représentations théâtrales en compétition auront lieu à la Maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki avec huit pièces, tandis que quatre œuvres retenues en hors compétition auront lieu au théâtre Mustapha-Kateb, dans la commune de Stidia, au niveau du théâtre El Mouja à Salamandre et le théâtre régional.

Le jury de cette édition est composé de spécialistes du 4<sup>e</sup> art, Mokhtar Othmani, animateur du mouvement du théâtre amateur et ancien wali, l'universitaire Hadj Dahmane (France), le comédien Bouhmama

Abdelouahab (Guelma), le comédien de théâtre et de cinéma Djillali Boudjemâa (Mostaganem) et Mehrez El Ghali de Tunisie.

Le commissariat du FNTA avait rendu publiques récemment les troupes théâtrales retenues après les éliminations régionales qui se sont déroulées aux Issers (Boumerdès), à Mascara, Mila, Laghouat, Adrar et Béjaïa. Plus de 70 troupes amatrices de théâtre ont été auditionnées par un jury. Les pièces «Elaâb» (le Jeu) de la Coopérative culturelle «Atlas» de Sidi Bel-Abbès, «Al Ikama El djibrya» (Résidence surveillée) du mouvement théâtral de Koléa (Tipasa), «Indi Rissala» (J'ai une lettre) de l'association «Moultaqa

el Founoun», «Caporal» de la Coopérative de théâtre «Bidoun houdoud» de la wilaya de Boumerdès, ont été sélectionnées pour participer à la compétition de cette édition.

Sont également en compétition à cette édition, l'association «Essarkha» (Le cri) du théâtre de Skikda avec la pièce théâtrale «Barkin», l'association culturelle «Numidyia» de Bordj Bou Arréridj avec la pièce «Tastanou Fal Hitt», l'association culturelle «Tafat Aït Abbas» de Bejaïa avec la pièce «Tajâit», l'association culturelle «Edder El Açil» des arts dramatiques de la wilaya de Laghouat avec la pièce «Assouat El Hamach oual Kanadyl».

Quatre représentations théâtrales en hors compétition sont prévues avec la pièce «Bab Errih» (La porte du vent) de l'association de théâtre de Boudouaou (Boumerdès), la pièce «Sid Ennaïb» de l'association du trio «El Ouaki» du théâtre de Guelma et la représentation «El Menfi» (L'exilé) de l'association des arts dramatiques (Adrar), ainsi que la pièce «Oued El Gharbi» de l'association «El Ouane» de Nâama, a-t-on signalé lors de la conférence de presse.

Prévu pour le 26 juillet

## Gnawa Diffusion en concert à Alger

Cinq ans après, le groupe Gnawa Diffusion revient à Alger pour un concert le jeudi 26 juillet. Celui-ci aura lieu, comme la dernière fois, au théâtre de Verdure. Amazigh Kateb donne rendez-vous à son public à la fin

du mois. Ils interpréteront leurs titres les plus connus mais il y aura peut-être aussi des nouveautés. Le warm-up de la soirée juste avant se fera par DJ Sebaa. Gnawa Diffusion occupera la scène à partir de 21h00.



## Organisé à Lens en France Hommage à l'ancien international algérien Ahmed Oudjani

UN VIBRANT hommage a été rendu samedi à Lens à la mémoire de l'ancien joueur professionnel de RC Lens et de l'équipe nationale algérienne Ahmed Oudjani, a appris l'APS des organisateurs.

En marge de la célébration de la fête de l'indépendance de l'Algérie à Avion et à Lens, la communauté nationale du Nord-Pas de Calais a tenu à rendre hommage à ce joueur, disparu il y a vingt ans, qui n'avait pas hésité un moment pour rejoindre, durant la guerre de Libération, la légendaire équipe de football du Front de libération nationale, aux côtés d'autres joueurs algériens de renom comme notamment Rachid Mekhloufi, Mustapha Zitouni, Mohamed Maouche et Abdelhamid Kermali.

Natif de Skikda, Ahmed Oudjani (19 mars 1937 - 15 janvier 1998) a passé l'essentiel de sa carrière footballistique au RC Lens. Attaquant, il a été meilleur buteur du championnat de France en 1964 (30 buts).

En 1966, il quitte le RC Lens pour évoluer dans plus autres clubs français, notamment au Racing Club de Paris, à Sedan et Caen, avant de revenir en Algérie où il entraînera la JSM

Béjaïa.

Ahmed Oudjani est sélectionné quinze fois en équipe d'Algérie et son fils Cherif a été également footballeur professionnel qui a porté le maillot national pour être champion d'Afrique en 1990.

Au cours de la cérémonie de célébration de la fête de l'indépendance, le consul général d'Algérie à Lille, Rachid Belbaki, a remercié les organisateurs pour cette manifestation et la municipalité d'Avion pour le prêt de ses installations, rendant à l'occasion un grand hommage à Ahmed Oudjani et à ses fils qui étaient présents.

Il a exhorté la communauté algérienne et les organisateurs à renouveler et à perpétuer ce genre d'événements autour de la fête de l'indépendance du 5 juillet.

La journée de commémoration s'est poursuivie par deux rencontres de football au stade Léo-Lagrange à Lens, opposant une sélection algérienne des vétérans de la région Nord Pas-de-Calais à l'équipe des vétérans de Loos en Gohelle et une autre entre une sélection seniors Artois-Douais et une sélection des Flandres.

## Abdelkrim Medouar, président de la Ligue de football professionnel

# «Nous nous sommes précipités à instaurer le professionnalisme»

■ Le nouveau président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, a appelé, samedi, à «revoir quelques mécanismes» du professionnalisme, dont le lancement avait été fait «précipitamment».



Par Racim S.

«**N**ous nous sommes précipités à instaurer le professionnalisme en Algérie. Nous allons droit dans le mur, je l'ai dit et je le répète. Nous devons revoir quelques mécanismes liés au professionnalisme avec l'implication de la FAF, du ministère de la Jeunesse et des Sports et du gouvernement algérien pour parvenir au vrai professionnalisme comme imaginé par les décideurs. Franchement, nous ne sommes pas dans le bon chemin», a affirmé Medouar à la presse, peu après la cérémonie de passation de consignes, tenue au siège de la Fédération algérienne (FAF) à Dély-Ibrahim (Alger).

Abdelkrim Medouar a été élu à la présidence de la LFP en remplacement de Mahfoud Kerbadj, lors de l'assemblée

générale électorale qui s'est déroulée le 21 juin dernier au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger).

Medouar (ASO Chlef) a récolté 19 voix contre 7 pour Azzedine Arab (ES Sétif), 6 pour Mohamed El-Morro (ASM Oran) et 4 pour Mourad Lahlou (NA Hussein-Dey).

«Je me considère officiellement comme étant le nouveau président de la LFP. La passation de consignes s'est déroulée dans les meilleures conditions en présence du président de la FAF, Kheireddine Zetchi, qui a avancé quelques recommandations dans un climat serein et démocratique. Je me suis réuni ensuite avec les membres de mon bureau. Nous allons nous réunir le 15 juillet pour aborder plusieurs points liés à l'organisation de la nouvelle saison, notamment le calendrier de la compétition. Avant le coup d'envoi de la saison, je vais rencontrer les pré-

sidents de club».

## Première décision : plus de derbies algériens au stade 5-Juillet

Aussitôt installé dans son poste de président de la LFP, Medouar a annoncé comme première mesure l'annulation de l'organisation des derbies algériens au stade olympique du 5-Juillet d'Alger.

«Je suis contre l'idée de jouer les derbies algériens au stade 5-Juillet. Chacun va recevoir chez lui, comme c'est le cas d'ailleurs en Europe. Tout est clair dans le professionnalisme, je ne suis pas le genre à philosopher. Il y aura certainement quelques cas de force majeure que nous allons étudier au moment opportun. Je suis là pour œuvrer dans l'intérêt du football national et non pas pour arranger X ou Y», a-t-il souligné.

Medouar est revenu sur le problème des clubs endettés, dont le recrutement est sérieusement menacé suite à la dernière décision du Bureau fédéral de la FAF de leur interdire de se renforcer pour ceux ayant plus de 10 millions de dinars de dettes.

«Nous devons nous atteler à régler les problèmes en suspens, à l'image des dettes des clubs et des droits TV. Nous sommes là pour trouver des solutions, le Bureau fédéral de la FAF était clair à propos des clubs endettés».

Enfin, le nouveau patron de la LFP a révélé que la «la convention avec la FAF sera signée prochainement. Il s'agit d'un document qui sera établi selon les règlements en vigueur», appelant «tous les acteurs du football national à tirer dans le bon sens».

## Karaté Do / Championnat d'Algérie senior (messieurs/dames)

### Le GS Pétroliers sacré !

LE GS Pétroliers est sacré champion d'Algérie 2018 de Karaté Do, après avoir totalisé 24 médailles dans les épreuves de Kata et de Kumité, en individuel et par équipes, aussi bien chez les messieurs que chez les dames, samedi à la Coupoule du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

Neuf de ces médailles étaient en métal précieux, et ont été bonifiées par cinq breloques en argent et dix en bronze.

Le GSP a surtout fait la différence en Kumité, où il a glané pas moins de six médailles d'or, plus deux en argent et trois bronze.

Le reste de la moisson a été fait en Kata, où les athlètes du GSP ont rafflé trois médailles d'or, trois argent et sept bronze. Une belle récolte ayant placé

le GSP devant l'AS Sûreté Nationale, deuxième sur le podium, avec 4 or, 3 argent et 1 bronze, au moment où l'Olympique de Bir Touta a pris la troisième place, avec 1 or, 2 argent et 4 bronze.

Malgré un assez bon rendement, le Chabab de Barika (Wilaya de Batna) a terminé au pied du podium, avec un total de six médailles : 1 or, 2 argent et 3 bronze.

«Ce sacre est amplement mérité», a considéré l'entraîneur du GSP, Redouane Idiri, expliquant que ses poulains s'étaient très bien préparés pour les derniers Jeux méditerranéens de Tarragone, ce qui leur a servi pour ce championnat d'Algérie.

Au total, 800 athlètes, représentant 36 Ligues de wilaya, ont participé à cette compétition.

## Préparatifs des équipes algériennes

# L'Algérie possède des centres sportifs capables d'accueillir les stages

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a affirmé, samedi à Constantine, que l'Algérie possède des centres sportifs capables d'accueillir les stages préparatoires des équipes algériennes. Lors de son inspection des structures existantes au sein du complexe sportif chahid Hamlaoui, le ministre a relevé que «l'Algérie dispose de centres sportifs à même d'abriter les stages de préparation des clubs, leur évitant de se déplacer à l'étranger».

Il a cité notamment les centres «El Bez» de Sétif, Sidi Bel-Abbès et Chlef, en plus de plusieurs autres actuellement en construction, exprimant sa satisfaction quant aux structures que compte Constantine.

Ces structures représentent «un important acquis» et doivent être exploitées de la

meilleure manière pour en augmenter la rentabilité, a estimé M. Hattab qui a exhorté les acteurs du secteur de la jeunesse et des sports à «faire la promotion de ces structures».

Lors de sa rencontre avec le manager du CS Constantine, au siège du club, à l'intérieur du complexe chahid Hamlaoui, le ministre a insisté sur l'importance de la formation, appelant à transformer le terrain de 3,5 hectares mitoyen au siège du club en école de formation pour la catégorie des minimes.

Concernant la préoccupation du président du CSC, relative aux dettes du club, le ministre a considéré que «l'administration du club doit d'abord régler ses problèmes internes pour obtenir l'aide de l'Etat».

Sur le chantier du pôle sportif, dépendant du même complexe, sur une surface de 30 hectares, M. Hattab a appelé à faire de cette aire «une ville sportive écologique parsemée d'espaces verts et intelligente recourant aux énergies propres», ce qui permettra, selon lui, de «rationaliser l'argent public», tout en insistant sur la nécessité de maîtriser la gestion des infrastructures sportives et ne plus se contenter de leur seule réalisation.

Dans la commune de Hamma Bouziane, le ministre a présidé l'inauguration d'un complexe omnisports de 2 000 places disposant d'une piste athlétique et dont la réalisation avait accusé du retard, insistant, sur les lieux, sur la nécessaire préservation de parcelles acquises bénéfiques pour le secteur de la jeunesse et des sports de cette commune.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Thaïlande

## Les enfants commencent à sortir de la grotte

DEUX des quatre enfants déjà exfiltrés de la partie inondée, dangereuse, d'une grotte en Thaïlande, sont déjà sortis et ont été évacués vers l'hôpital, a annoncé hier le ministère de la Défense. «Deux sont sortis de la grotte. Les deux autres vont vraisemblablement bientôt suivre», a déclaré Kongcheep Tantrawanit, porte-parole du ministère de la Défense. Les sauveteurs ont fait évacuer hier matin le site de la grotte thaïlandaise où douze enfants et leur entraîneur de football sont pris au piège depuis 15 jours afin de faire de la place pour «aider les victimes». «Tous ceux qui ne sont pas impliqués dans l'opération doivent sortir de la zone immédiatement», a annoncé la police par haut-parleur sur le site, où se trouvent des centaines de journalistes. «Nous devons utiliser la zone pour aider les victimes», ajoutait la police dans le haut-parleur. L'annonce a été suivie par un branle-bas de combat dans le camp monté par les journalistes, avec des caméras partout et des lits de camp pour être aux meilleures places pour filmer l'évacuation des enfants. Narongsak Osottanakorn, le chef de la cellule de crise, avait prévenu vendredi soir que l'afflux de médias posait problème. «Nous avons de plus en plus de médias qui arrivent et s'installent partout», avait-il critiqué. «Les équipes médicales se sont plaintes auprès de moi que cela devient un problème», avait-il dit, évoquant des mesures à venir. L. O.

Onda/ A l'adresse des créateurs africains

## Appel à candidature pour le Prix international Myriam Makeba

UN APPEL à candidature pour la participation à la première édition du Prix international de la créativité «Myriam Makeba» a été lancé à l'adresse des créateurs africains, a annoncé l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), organisateur du prix. Les candidats à ce concours international, ouvert aux artistes résidant en Afrique, doivent fournir, outre le projet artistique, des justificatifs d'identité et de résidence. Les candidatures doivent être adressées à l'Onda par voie postale à l'adresse: 49 rue Abderrezak Halima, Bologhine (Alger) ou par e-mail à : [prix.myriam.makeba@onda.dz](mailto:prix.myriam.makeba@onda.dz). Les artistes justifiant d'un statut de réfugié pour cause de situations d'exception peuvent aussi participer à ce concours, précise l'organisateur qui a fixé au 31 août 2018 la date limite pour le dépôt des candidatures. Le prix «Myriam Makeba» de la créativité artistique, sera décerné pour la première fois à Alger le 14 septembre prochain, aux meilleurs créateurs africains, toutes disciplines artistiques confondues. Doté de «100 000 dollars», le prix «Myriam Makeba», du nom de la chanteuse ethno-jazz sud-africaine, se veut un hommage à cette artiste anti-apartheid qui

avait pris part, en 1969 à Alger, au premier Festival panafricain. Né en 1932 à Johannesburg, Miriam Makeba, naturalisée algérienne en 1972, est une des chanteuses les plus illustres en Afrique et dans le monde. Engagée dans la lutte contre l'apartheid, Makeba dénonce à travers ses chansons la ségrégation raciale et magnifie la tolérance, la liberté et le vivre-ensemble. A l'écran, l'artiste est connue pour son rôle dans le film anti-apartheid «Come Back Africa» du cinéaste américain Lionel Rogosin. Miriam Makeba s'est éteinte en exil à l'âge de 76 ans, en 2008, trois ans après avoir mis fin à sa carrière artistique. Racim C.

## L'allocation touristique à 100 euros



Djalou@hotmail.com

Tunisie

## Neuf gardes nationaux tués dans le nord-ouest

■ Les gardes nationaux étaient en patrouille dans la zone frontalière, à bord de deux véhicules tout-terrain, lorsqu'une grenade a été lancée sur le premier véhicule.

Par Lamine M.

Neuf membres des forces de l'ordre tunisiennes ont été tués hier dans une attaque «terroriste» dans le nord-ouest de la Tunisie, a déclaré un porte-parole du ministère de l'Intérieur.

«Neuf membres de la Garde nationale ont été tués dans une embuscade tendue ce matin par un groupe terroriste dans le secteur de Ain Sultan, dans le gouvernement de Jendouba», a indiqué le général Sufyan al-Zaq, cité par l'agence TAP. Les gardes nationaux étaient en patrouille

dans la zone frontalière, à bord de deux véhicules tout-terrain, lorsqu'une grenade a été lancée sur le premier véhicule de la Garde nationale. Un échange de tirs s'en est suivi entre les agents et les terroristes.

L. M./APS

Equipe espagnole de football

## Fernando Hierro n'est plus sélectionneur

LE TECHNICIEN Fernando Hierro a quitté son poste de sélectionneur de l'équipe espagnole de football, quelques jours après l'élimination de la «Roja» en 1/8<sup>e</sup> de finale du Mondial-2018 en Russie, a annoncé hier la Fédération espagnole (RFEF). «Après avoir marché de nombreux kilomètres côte à côte, la Fédération espagnole et Fernando Hierro mettent fin à leur relation maintenant que la participation de l'Espagne au Mondial en Russie est terminée», écrit la RFEF dans un communiqué. La fédération précise que Hierro a refusé de

redevenir directeur sportif de la sélection, poste qu'il occupait avant de devenir sélectionneur, «pour embrasser de nouveaux horizons et entreprendre de nouveaux défis professionnels». L'ancien défenseur central, âgé de 50 ans, avait été nommé en urgence à la tête de la sélection espagnole deux jours avant le premier match de la Roja au Mondial en Russie en remplacement de Julen Lopetegui, limogé pour avoir annoncé sa signature en tant que prochain entraîneur du Real Madrid en remplacement de Zinédine Zidane. La RFEF a

d'ailleurs remercié hier l'ancien capitaine du Real Madrid pour «son engagement et son sens des responsabilités lorsqu'il a fallu prendre la tête de l'équipe nationale dans une situation extraordinaire». Depuis l'élimination de la «Roja» au Mondial par la Russie (1-1, aux t.a.b 3-4), la presse espagnole donnait pour acquis que la fédération cherchait un nouveau sélectionneur, spéculant sur les noms d'anciens internationaux comme Luis Enrique Martinez, Quique Sanchez Flores ou encore Miguel Gonzalez dit «Michel». R. S.

Tizi-Ouzou

## Des souscripteurs exigent la livraison de leurs logements

DES SOUSCRIPTEURS de logements publics aidés (LPA) au niveau du projet 100 logements de Draa Ben-Khedda, (11 km à l'Ouest de Tizi-Ouzou) ont organisé, hier, un sit-in devant le siège l'Office de gestion et de promotion immobilière (OPGI) pour exiger la livraison de leurs logements, a-t-on constaté sur place. Les souscripteurs, dont des journalistes et des employés de la corporation de la presse ainsi que des employés de l'OPGI, dénoncent «des retards pénalisants injustifiés» dans la réalisation du chantier dont les travaux ont commencé en 2014. «Cela fait 4 ans que nous attendons d'avoir nos

logements, certains ont déjà commencé à rembourser les crédits contractés et c'est incompréhensible que l'OPGI mette tout ce temps pour trouver une entreprise pour réaliser le projet», a déploré Leslous Samir, s'exprimant au nom des souscripteurs. Reçus par le directeur de l'OPGI, Boutrid Toufik, les souscripteurs lui ont exposé leurs doléances en exigeant la reprise des travaux sur le chantier. Ce dernier, tout en reconnaissant le retard enregistré «pour cause de conjoncture marquée par la défaillance de l'entreprise réalisatrice et du manque d'entreprise performantes», a rassuré les acquéreurs de

«l'imminence de la reprise des travaux», en s'engageant à livrer le projet «fin 2018». «Nous avons une procédure à respecter et les choses vont bon train», a-t-il affirmé, soulignant que «le projet a été scindé en deux lots, le premier comptant 52 logements et le deuxième 48, dans le but d'accélérer la réalisation». A ce propos, précise-t-il, «le premier lot a déjà été confié à une entreprise à laquelle l'ordre de service de démarrage des travaux (ODS) sera notifié jeudi prochain (19 juillet), après aval de la commission d'évaluation qui se réunira lundi prochain (16 juillet), quant au deuxième lot, l'avis d'ap-

pel d'offres a été lancé aujourd'hui même (dimanche, ndr) et les travaux reprendront au plus tard fin août». Lancés en 2014, les travaux de ce chantier ont été interrompus pour cause de défaillance de l'entreprise réalisatrice dont le contrat la liant à l'OPGI a été résilié en janvier dernier. Un procès-verbal sanctionnant la réunion a été signé entre les deux parties sur demande des souscripteurs qui assument «interpeller le directeur général de l'OPGI et le wali si d'ici les délais avancés, les engagements pris ne sont pas respectés».

Safy T.